

Société de St Vincent de Paul - Conseil Général International
Projet « Mobilité »
(Collaboration CGI/SSVP - Union Européenne)

Réunion du projet – Paris, 20-22 novembre 2008

→ Document à destination de tous les participants et Personnes Contacts du projet

Rapport de réunion

- A. Objectifs généraux du projet “Mobilité Age d’Or” (rappel)
- B. Public-cible
- C. Pays adhérents au projet / Présences à la réunion
- D. Compte-rendu général

A. OBJECTIFS GENERAUX (Rappel)

Mise en place d’un réseau d’échanges intra-européens (Communauté Européenne), visant les personnes de 50 ans et plus (appelés “l’âge d’or »), pour des formations, des échanges d’expérience de terrain, des actions particulières, afin de promouvoir la mobilité des « seniors » souhaitant se former à travers la Communauté Européenne. Projet subventionné en grande partie par l’Union Européenne, pour laquelle il s’agit d’un projet qui pourra servir également de référence et de repères pour des actions identiques éventuelles dans le futur.

Commentaire : notre responsabilité va donc largement au-delà de ce simple projet !

B. Public-cible

Il est **spécifique**, et c’est une condition *sine qua non* de l’aide Européenne :

- Vise les personnes de 50 ans et + (appelées « l’âge d’or » en regard de leur disponibilité et de leur expérience de vie).
- Le but est de les amener à se déplacer au-delà de leur pays propre, afin de se former, acquérir des repères pour des expériences ou des projets nouveaux, améliorer ce qui se fait déjà chez eux.
- Il s’agit de personnes Vincentiennes ou non - on nous demande de « bâtir large ». D’autres organismes (ONG) sont invités à nous rejoindre, afin que les expériences découvertes le soient au profit du plus grand nombre de « seniors » possible.
- Les deux mots d’ordre qui conditionnent l’aide financière Européenne sont donc : **MOBILITE** des **SENIORS** (50 ans et plus).

C. Participants

L’ensemble des pays de la communauté Européenne où se trouvent des implantations Vincentiennes ont été invités à être représentés, chacun, par une « Personne-contact » qui servira de pivot « national » et de relais « international » durant les 3 années durant lesquelles le projet sera mis à exécution (jusqu’à Novembre 2010).

On trouvera, en **annexe 1** au présent rapport, la liste des pays participants ainsi que les coordonnées de leurs Personnes Contacts désignées.

En synthèse, les pays suivants peuvent participer au projet Mobilité. (En gras, les pays présents à la réunion de Paris, ces 20,21 et 22 novembre 2008).

Europe Centre Nord

Zone 1 : **Angleterre et Pays de Galles, Ecosse, Irlande.**

Zone 2 : Allemagne, **Autriche**, Pays-Bas, Tyrol du sud.

Zone 3 : **Hongrie**, Lituanie, Pologne, **République Slovaque**, République Tchèque, **Roumanie.**

Europe Centre Méditerranée

Zone 4 : **Belgique, Espagne**, France, Gibraltar, **Italie**, Luxembourg, **Malte**, Portugal, Slovénie.

Outre ces représentants nationaux, étaient également présents :

- 2 représentants de l'Union Européenne (Mme **A. Poliart** et Mr **D. Gerhardt**)
- La Vice-présidente Territoriale de la région Europe Centre Méditerranée Marie-**Françoise Salesiani-Payet** et la Coordinatrice **Carla Sandroni**
- La correspondante au CGI des pays de l'Europe de l'Est (**Marie-Noëlle Desbrosses**)
- Un représentant de l'Euregio, Conférence internationale particulière de la zone dite « des 3 frontières » (Belgique, Pays Bas, Allemagne) représentée par Mr **Robert Thonon** (Belgique) autant que Mr Ollivier Bethoux qui a rapporté de un jumelage réussi entre une Conférence en France et une Conférence en Roumanie
- Les intervenants extérieurs, orateurs de très haut niveau (**Jean Cherville, Nicolas et Matthieu Brejon de Lavergnée, David Williams**).
- Le Père **Yvon Laroche**, Conseiller spirituel du CGI (Obersvateur)
- Et, *last but not least*, les membres du bureau du CGI, le Président Général (**José-Ramon Diaz-Torremocha**), et le Vice-Président International pour la structure, **Brian O'Reilly**, lequel assurait la présidence des débats.
- L'équipe du CGI se, dont **Marina Kadner-Ricci**, initiatrice du projet auprès de l'Union Européenne.

Ce sont donc 34 personnes qui étaient réunies pour cette première réunion de travail.

D. COMPTE-RENDU des travaux

La réunion a démarré sur un quiproquo, heureusement vite redressé : l'importance des conditions requises par la Communauté Européenne (« **Mobilité** » et « **Seniors** ») n'avait pas été perçue à sa juste valeur par la majorité des participants nationaux, lesquels présentaient, pour la plupart, les réalisations multiples – et réellement très intéressantes – de leur pays, mais sans y apporter un éclairage spécifiquement « Critères de l'aide financière U.E. ». Dès le deuxième jour, cette lacune fut comblée, et une concordance s'est établie entre projets nationaux et critères de l'U.E. Le président des débats (Brian O'Reilly) et Marina Kadner-Ricci ont insisté fortement pour que nos projets soient en parfaite concordance avec les critères d'aide financière de l'Union Européenne.

Une fois les présentations « nationales » effectuées – présentations qui ont dégagé une cinquantaine de projets potentiels entre nos différents pays, et qu'ont déjà inspiré les premiers projets de coopération – nous en sommes venus à la mise au point d'une méthode de travail pour les années à venir. Cette « structure de travail » sera consolidée en temps réel par des échanges via le Net, entre personnes-contacts

et CGI. Elle devrait amener à la réalisation des échanges internationaux de formation de printemps 2009.

Structure de travail :2 niveaux distincts :

1. **Pour les candidats à une exchange internationale :**
Les échanges et voyages de formation à travers nos pays européens, pour des **bénévoles « seniors »**, Vincentiens ou non, autres ONG y comprises si elles sont intéressées.
2. **Pour les Personnes-Contacts et l'équipe du CGI**
Contacts réguliers entre les « **Personnes Contacts** » désignées nationalement **et les membres de l'Equipe du CGI,**

Pour la facilité de lecture et de travail ultérieur, chacun de ces niveaux a été structuré séparément.

NIVEAU 1 : **ECHANGES ET VOYAGES DE FORMATION** **DES BENEVOLES PROPOSES PAR LES DIFFERENTS PAYS, SUR DES PROJETS PRECIS .**

1. Chaque pays adhérent au projet PROPOSE un ou plusieurs sujet(s) de formation (visite et informations directement sur leur propre territoire) susceptible(s) d'intéresser les autres pays adhérents, via le CGI qui va les répercuter vers les pays adhérents au projet. Une base de données d'informations sur les activités de chaque pays a été établi et doit être maintenue à jour avec des informations supplémentaires des pays. En **annexe 2**, l'état actuel de la banque de donnés.
2. Les Conseils Nationaux, assistés de leur Personne Contact, sélectionnent et proposent des candidatures de personnes, choisies en raison de leur intérêt pour tel ou tel projet proposé et/ou de leur investissement dans un projet similaire, existant déjà dans leur pays. En même temps des bénévoles individuelles ou en groupes peuvent exprimer leur intérêt de participer à une voyage d'échange. Ils doivent s'adresser à leur Personne Contacte nationale, leur Conseil National ou au CGI qui vont les diriger vers leur Personne Contact. Les candidats ne doivent pas être obligatoirement des Vincentiens, ni même faire partie de notre Association pour bénéficier de ce projet. (Esprit d'ouverture aux autres, susceptible d'étendre les activités existantes au profit d'une plus grande population de démunis). Une «*demande d'inscription*», présentant les motivations des candidats (et précisant comment ils envisagent d'utiliser concrètement les formations ainsi reçues) devrait permettre d'éviter de faire de ces déplacements des « voyages touristiques ». En **annexe 3**, le formulaire de demande d'inscription.
3. Après la recommandation générale de la Personne Contacte, un Comité de Sélection au CGI doit décider la future subvention financière de la demande.
4. Une fois cela accordé on organisera l'activité elle-même :
 - (a) Contacts préalables entre CGI et les personnes-contacts des deux pays participants. Mais surtout les participants eux-mêmes doivent devenir actifs.

- (b) Préparation et organisation du voyage par la Personne Contact du pays organisateur, aidée par son Conseil National. (Trouver des bénévoles-interprètes !).
- (c) 3 types de voyages sont actuellement préconisés (en fonction du nombre de participants et de leur intérêt) :
- (1) 3 à 5 personnes, durant 3 à 4 jours (« **découverte(s) approfondie(s)** »)
 - (2) 1 ou 2 personnes (circuits « **experts** ») pour un plus long délai (1 à 4 semaines) → Il s'agira alors d'un travail plus « en profondeur »
 - (3) Plus de 5 personnes (jusqu'à 30) pour des « **bus-tours** » (*on cherche une meilleure appellation, pour éviter l'amalgame avec le concept « touristique » !*) :
 - Visite internationale d'un plus grand nombre de bénévoles, proches les unes des autres et de peut être plusieurs endroits
 - Durée courte (1 à 2 jours,)
 - Visites essentiellement « pratiques » (réalisations de terrain), commentées
 - Il s'agit de mieux percevoir ce qui se fait « ailleurs » pour le reproduire, en tout ou en partie, dans son propre pays.
 - Le fait de se déplacer en bus out autres moyens des transports peu onéreux.
5. Le logement et les déplacements sont, après accord sur le projet présenté, financés par la Communauté Européenne et le Conseil Général, dans les limites du budget attribué au projet.
 6. La limite de l'action est uniquement financière ! Le fait de réduire les coûts - logements chez l'habitant (Vincentiens locaux) ou dans des couvents ou hôtels modestes, moyens de transport peu onéreux, etc. - permettra donc d'augmenter d'autant le nombre d'échanges et/ou le nombre de participants potentiels. Chaque pays organisateur doit être bien conscient de cet aspect des choses !
 7. Les participants de chaque pays sont tenus de remettre un rapport sur leur déplacement à la personne-contact de leur pays, une fois le voyage terminé (dans un délai court, permettant une mise en commun efficace et rapide). - Les Conseils Nationales seront évidemment informés du contenu de ces rapports.
 8. Plus important encore : ils sont invités, dans la mesure du possible, à préciser de quelle façon ils comptent utiliser les acquis du voyage dans des projets précis à mettre en œuvre. Nous pourrions ainsi valoriser au mieux les efforts réalisés pour chaque voyage de formation. Comme on le voit – et il est important de le souligner encore – il ne s'agit pas de voyages purement « touristiques » !
 9. Ces rapports sont commentés par les Conseils Nationales de chaque participant, qui avalise ainsi les projets « nouveaux » mis en œuvre sur son territoire. Il est transmis ensuite, via la Personne Contact, au CGI afin de répercuter ces résultats à tous les pays adhérents au projet.
 10. Bien entendu, le rapport émanant du pays ORGANISATEUR du voyage sera plus complet quant aux effets de ce voyage. Son Conseil National recevra également (via le CGI) la totalité des avis des « voyageurs » ayant participé au voyage de formation, pour mieux apprécier les effets de son travail de pays organisateur.
 11. Il est conseillé d'associer à ces voyages des membres non-Vincentiens et d'autres organisations : non seulement cela entraînera une meilleure connaissance réciproque entre la SSVP et les autres ONG, mais cela peut également amener des non-Vincentiens à nous rejoindre ensuite (même si ce n'est pas le but premier du projet). La SSVP ne peut qu'y être gagnante, quel que soit le sens du flux d'échanges !

12. Un simple rappel de (des) l'objectif (s) : amener des « seniors bénévoles » à vouloir se déplacer « ailleurs en Europe », pour se former et mettre cette formation en application dans leur propre pays.

00000

NIVEAU 2 :
ENTRE PERSONNES CONTACTS et le CGI
POUR UNE (RE)MISE A NIVEAU DES DIFFERENTS PROJETS

1. Il est primordial de bien préciser le travail qui sera celui des personnes-contacts :
 - Etre le « relais » de leur Conseil National auprès du CGI pour ce qui touche au projet Mobilité et ses applications (et inversement !)
 - Utiliser tous les moyens de communication possibles pour informer et faire en sorte que les bénévoles, conférences et conseils connaissent le projet de Mobilité et les occasions ainsi offertes
 - En regard des projets retenus, aider son Conseil National dans la sélection des candidats à chaque voyage de formation (Intérêt pour le thème proposé, implication dans un projet identique, critères d'âge, de nouveaux projets qui découleraient de ce voyage, etc.).
 - Encourager des individus ou des groupes de bénévoles de participer à un échange international.
 - Constituer le pré-dossier/demande c'inscription de chaque candidat retenu par son Conseil National, avant de le soumettre au CGI.
 - Préparer le candidat retenu à son voyage (information, objectifs, souhaits particuliers, etc.).
 - Etre le lien avec les autres personnes-contacts (et principalement avec celle du pays organisateur) pour faciliter la mise en œuvre de chaque voyage.
 - Lors du retour des voyageurs de son pays, récolter leur rapport individuel, dans les plus brefs délais, pour transmission à son Conseil National et au CGI.
 - Par tous les moyens disponibles (journaux ou revues internes, courrier, etc.) faire connaître les résultats pratiques de chacun des voyages organisés dans le cadre du projet Mobilité. (En se basant sur les résultats produits par le CGI).
 - Participer aux réunions de formation /information, organisées par le CGI.
 - Rester en contact (via Internet ou tout autre moyen utile) avec les autres Personnes Contactes et le CGI durant toute l'opération.
 - Et être la « cheville ouvrière » du (des) voyage(s) organisé(s) dans son propre pays.
2. Cette charge de travail explique que les Personnes Contactes ne vont pas accompagnatrices chacun des voyages organisés dans le cadre du Projet Mobilité (il est même possible qu'elles ne accompagnent aucun voyage) mais impose une excellente coordination entre toutes les Personnes Contactes.
3. Il a été demandé que des réunions régulières puisse avoir lieu entre toutes les Personnes Contacts et l'équipe du CGI, afin de :

- Prendre connaissance de l'évolution des projets en cours
- Si des problèmes sont rencontrés, y trouver des solutions immédiates
- « Redresser la barre » si jamais le projet devait déraiper, par rapport aux exigences de l'U.E.
- Garder un contact « de personne à personne » autre que par simple Internet, épistolaire ou téléphonique.

Peut-être il serai possible que ces rencontres aient lieu dans un pays différent à chaque fois, par exemple dans un pays où un échange reste à réaliser, pour mieux saisir l'ambiance, les difficultés de terrain, mais aussi pour permettre à plusieurs des Personnes Contactes concernées de faire connaître son pays, sa culture, sa gastronomie aux autres Personnes Contacte.

Dans ces conditions, il est essentiel de diminuer au maximum les frais de réalisation de ces réunions de Personnes Contactes.

OOOOO

CONCLUSIONS

Le CGI tiendra informés, autant que possible en temps réel les Conseils Nationales et leurs Personnes Contacts. Le contenu de la réunion des 20,21 et 22 novembre à Paris, a été distribué dans les dossiers qui chaque participant a reçu et peut aussi être ré-envoyé par mail sur commande.

Le CGI attend, en retour, un maximum d'informations sur les préparatoires et activités nationales et sur les suites effectives de cette opération. (D'où l'importance de rapports complets et clairs quant aux résultats et à l'identification des participants).

Une banque de données a été conceptualise pour cataloguer les informations sur les activités nationales. Chaque pais participant est prié de vérifier le contenu et de soumettre des informations additionnelles.

Il est demandé aux Conseils Nationales d'appuyer et d'aider au mieux leur Personne Contact pour la réalisation de ce projet, pour le bénéfice de tous les participants, dans un esprit Vincentien d'échanges et de compréhension réciproque.

Le CGI et son équipe « Mobilité » remercient tous les acteurs de ce projet pour leur énergie et enthousiasme pour en faire un succès.

Un seul mot d'ordre de la part de Brian O'Reilly, (qui présidait la réunion de travail) :

SOYEZ INVENTIFS !

OOOOO

Annexes :

- 1. Liste de contactes nationales**
- 2. Banque de données des activités nationales**
- 3. Formulaire de demande d'inscription**

Par le CGI avec l'aide remarquable de Michel Bouly/Belgique.